

L'écho de Notre Dame de Lorette



Secrétariat : 62153 ABLAIN SAINT NAZAIRE

Tél. : 03 21 29 30 62

Email : amndgh.lorette@orange.fr

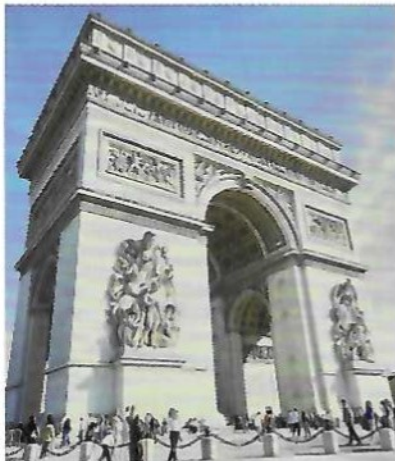
L'ECHO DE NOTRE-DAME DE LORETTE

Bulletin Trimestriel de l'Association
du Monument de Notre-Dame de Lorette

Sommaire

<i>Sommaire</i>	1
<i>Ravivage de la Flamme à Paris</i>	2
<i>IN MEMORIAM Alain CAPILLON</i>	6
<i>Conseil d'Administration 21/03 et 11/06/26</i>	7
<i>Mot du Secrétaire Général</i>	9
<i>46^{ème} anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu d'Indochine</i>	11
<i>Aumônier musulman à N-D LORETTE</i>	16
<i>Visite du Préfet</i>	17
<i>Ministre Canadien à Notre-Dame de Lorette</i>	18
<i>Hommage au soldat VILLEDIEU</i>	19
<i>Fréquentation du site</i>	21
<i>Rappel Horaires Tour de Garde</i>	22
<i>Dons et Legs</i>	23
<i>Bulletin Adhésion</i>	24

Dépôt légal du 2^{ème} trimestre 2026 - C.P.A.P. N° 0126 A 05649
Directeur de la Publication Alain MICHEL
Imprimé en France par l'imprimerie SENSEY à Arras
Tirage : 4140 exemplaires - Abonnement annuel : 7€.



Le ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe

Le lundi de Pâques - 6 avril 2026

Comme chaque année, le lundi de Pâques, les chefs de groupe et les porte-drapeaux étaient au rendez-vous à 13h30, place de Souchez pour le déplacement en autocar vers Paris, pour le ravivage de la flamme du souvenir sous l'Arc de Triomphe.

Arrivés à Paris vers 16h30 sous un beau soleil, les porte-drapeaux récupèrent leur drapeau, et vont profiter d'une petite pose détente avant l'heure H.

Le Président de la Garde d'Honneur, Alain MICHEL et le Commissaire de la flamme Zbigniew PROSCHE rappelle l'heure impérative du rassemblement avant que les participants ne se dispersent aux alentours de la place de l'Étoile. Tout le monde doit être présent à 17h30 sur la place de l'Arc de Triomphe.

À 17h30, le président, le commissaire, le porte-gerbe Daniel L'ALLAIN, chef de groupe de Lens et le Garde d'Honneur qui aura la charge de porter le drapeau de la Flamme sous l'Arc de Triomphe Alain ROJ, garde d'Honneur et porte-drapeau au groupe de Béthune se dirigent vers le bureau des commissaires sous l'Arc de Triomphe pour les consignes et le déroulé de la cérémonie. Ils seront rejoints par le Président de l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette et la Garde d'Honneur de l'Ossuaire, le Général (2S) Martin RENARD.

À 18h15, M. Pierre VIENNE, chef du groupe N° 12 accompagné de M. Patrick BACOT, chef du groupe N° 20 font appliquer la règle instaurée en 2023 pour le positionnement des drapeaux pour le défilé, sous leurs directives, le drapeau de l'Association en charge par le groupe de Lens et ses deux assesseurs en tête, suivi du



drapeau du groupe montant (le groupe de Lens), le drapeau descendant (le groupe de Béthune) sont placés ensuite les drapeaux des groupes suivant l'ordre du tour de garde de l'année en cours.

Le président a récupéré la gerbe en compagnie des porteurs de gerbes, M^{me} Odile GRAVE Garde d'Honneur et M Daniel L'ALLAIN Chef de Groupe, pour les positionner à leur emplacement pour le défilé.



À 18h20, aux ordres des commissaires de la Flamme, les porte-gerbes suivis du drapeau de l'Association, des drapeaux des groupes, des administrateurs, des chefs de groupe et des gardes d'Honneur se rendent en défilé par le quart de tour, sous l'Arc de Triomphe.



Tous les participants sont salués par le commissaire de la Flamme et les autorités à leurs arrivés sur la place de l'Arc de Triomphe avant d'être positionnés au centre du monument pour la cérémonie qui démarre à 18h30 précises.



La cérémonie débute toujours par le dépôt de gerbe par le Général de Division Martin RENARD, Président de l'Association et le Président de la Garde d'Honneur, Alain MICHEL. Monsieur Zbigniew PROSCHE chef de groupe de Béthune est le commissaire de la Flamme responsable de la cérémonie de ce jour.



La cérémonie est présidée par le Général 2S de Corps Aérien Henry de ROQUEFEUIL, Vice-président du Comité de la Flamme de la Nation.

Le dépôt de gerbe terminé suit le ravivage de la Flamme du souvenir sous l'Arc de Triomphe.



Les Présidents signent le livre d'or

Les autorités ont ensuite signé le livre d'or, avant de saluer tous les porte-drapeaux et Gardes d'Honneur présents pour cette belle et toujours émouvante cérémonie.



La cérémonie achevée, les participants empruntent le passage souterrain afin de reprendre le car stationné avenue Foch pour se rendre dans un restaurant parisien avant le retour dans le Pas-de-Calais.

Quelques photographies de la participation annuelle de la Garde d'Honneur à la cérémonie journalière du ravivage de la Flamme du Souvenir sous l'Arc de Triomphe.



Non, non, le président n'a pas emprunté le « Vélib' » de la ville de Paris, pour rentrer dans le Pas-de-Calais, il n'avait pas pris de casque, il est donc bien rentré en autocar comme tous les participants.

Après la cérémonie la photo souvenir des gardes et des drapeaux.



IN MEMORIAM

Alain CAPILLON
1952-2026



Le 7 avril 2026, notre camarade Alain CAPILLON est décédé emporté en quelques semaines par la maladie, surprenant ainsi sa famille et ses amis. Né le 19 mars 1952, il était dans sa 75^e année.

Après un début de carrière dans la Marine Nationale, il avait ensuite créé sa propre entreprise à Lens. Il était entré dans la Garde d'Honneur en 2008 au sein du groupe de Liévin.

Volontaire et disponible, il avait rejoint par la suite le conseil d'administration comme administrateur en 2017, puis s'était proposé pour apporter son aide aux membres du bureau.

Organisé et méthodique, il s'occupait au sein du bureau de l'association des dossiers transversaux. On peut citer à titre d'exemple la gestion des travaux pour l'aménagement des nouveaux locaux.

Fournissant un travail de très grande qualité, il était le point de contact pour toutes les entreprises en lien avec l'association. Rigoureux, il faisait office de « factotum » gérant tous les détails de fonctionnement de l'association.

Homme d'un caractère très affirmé, force de proposition, il avait la volonté de faire évoluer l'association et de combattre les dysfonctionnements.

De par son dévouement et sa loyauté, on peut affirmer qu'Alain CAPILLON a servi l'association avec courage et honneur.

Repose en paix camarade mais il faut que tu saches là où tu te trouves maintenant que tu laisses un grand vide autour de toi.

Le Conseil d'Administration de l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette et la Garde d'Honneur de l'Ossuaire,

Après l'Assemblée Générale du 21 mars 2026 à Lens,

Les Administrateurs :

M. Alain CAPILLON	Garde d'Honneur Gr N° 15 Liévin, Chef d'entreprise Retraité
M. Hugues CORBEIL	Garde d'Honneur Gr N° 16 Ablain-St-Nazaire, Militaire Retraité (Off. Sup.) Ancien DMD 62.
M. Emmanuel DELPIERRE	Garde d'Honneur Gr N° 06 Béthune, Aumônier Militaire.
M. Jean-Claude DERUY	Garde d'Honneur Gr N° 04 Arras, Ancien Chef de Groupe d'Arras, Métallurgiste Retraité.
M. Alain DOUTREMEPUICH	Chef de Groupe N° 10 Carency, Principal Clerc d'Avocat Retraité.
M. Philippe HERMANT	Garde d'Honneur Gr N° 16 Ablain-St-Nazaire, Directeur Établissement de Santé, Retraité,
M. Christophe LEFEVRE	Chef de Groupe N° 14 Lens, Agent Territorial.
M. Jean-Yves MARECHAL	Membre Associé, Maître de conférences à la Faculté de Droit de l'Université de Lille II.
M. Norbert MASCLEF	Chef de Groupe N° 13 Hersin-Coupigny, Retraité de la Police Nationale.
M. Alain MICHEL	Garde d'Honneur Gr N° 20 Sallaumines, Technicien Informaticien Retraité secteur privé,
M. Jean-Pierre PECHOT	Chef de Groupe N° 15 Liévin, Agent Administratif Retraité.
M. Zbygniew PROSCHE	Chef de Groupe N° 06 Béthune, Enseignant Retraité.
M. Claude RAVAL	Garde d'Honneur Gr N° 04 Arras, Enseignant Retraité.
M. Martin RENARD	Membre Associé, Général de Division en 2e Section.
M. Thierry SALOPPE	Garde d'Honneur Gr N° 08 Bruay-la-Buissière, Retraité de la Fonction Publique.
M. Eric SEVIN	Membre Associé Gr N° 40, Chef d'entreprise Bâtiment,
M. Sylvain VASSEUR	Garde d'Honneur Gr N° 16 Ablain-St-Nazaire, Militaire Retraité (Off. Sup.) Ancien DMD 62.
M. Pierre VIENNE	Chef de Groupe N° 12 Hénin-Beaumont, O.H.Q. Secteur Automobile.
M. Daniel WALBERT	Ancien Chef de groupe de Carvin, Cadre métallurgique Retraité.
M. Christian WOJCIECHOWSKI	Garde d'Honneur Gr N° 13 Hersin-Coupigny, Retraité Directeur Régional.
M. François ZIGADLO	Ancien Chef de groupe N° 08 Bruay-la-Buissière, Retraité Secteur Privé Chimie.

Le Bureau de l'Association

*Elus lors de la réunion du Conseil d'Administration du 11 mai 2026
au secrétariat de l'Association à Ablain-St-Nazaire.*

Les membres du bureau élus ou réélus le 11 mai 2026 :

Président :	M. le Général 2s Martin RENARD
Président d'Honneur :	M. le Général 2s Bernard DICKES
Vice-président :	M. Sylvain VASSEUR
Vice-président :	M. Alain DOUTREMEPUICH
Secrétaire Général :	M. Sylvain VASSEUR
Secrétaire Général Adjoint :	M. Emmanuel DELPIERRE
Trésorier Général :	M. Jean-Pierre PECHOT
Censeur aux Comptes :	M. Philippe HERMANT
Président de la Garde d'Honneur :	M. Alain MICHEL

Quelques Points abordés lors de la réunion du Conseil d'Administration

du 11 mai 2026

Création d'un groupe de travail « Appel à candidature ».

Pour les candidats souhaitant reprendre l'activité de restauration de l'Association, il sera demandé : Un CV complet,
Une lettre de motivation,
Un mémoire de quelques pages (5 minimum).

Rédaction d'un nouveau bail.

Création d'un groupe de travail qui sera composé des membres du bureau renforcé de M. Pierre VIENNE et M. Zbigniew PROSCHE.

Comité de rédaction du bulletin « l'écho ».

Ce comité se composera des membres du bureau et des volontaires parmi les administrateurs et les chefs de groupe, sur une trame faisant ressortir : la vie de l'Association, la vie des groupes, l'histoire du site et des soldats y ayant combatus, les rendez-vous des cérémonies et visites d'autorités. L'échange se fera par courriel.

Convention avec l'ONaCVG.

La convention établie par l'ONaCVG n'est pas acceptable en l'état. Les remarques de chacun seront concaténées et les modifications seront demandées à l'ONaCVG.

Une réunion sera programmée en fin juin.

Point sur le centenaire.

Les événements et cérémonies pour le centenaire de la Garde d'Honneur se dérouleront en mai, juin et septembre 2027.

Mot du nouveau Secrétaire Général



Photo prise dans la salle d'Honneur de l'Association

Après l'assemblée générale de Lens en mars 2026, lors de la réunion du conseil d'administration qui a suivi, j'ai été désigné par vote secrétaire général en remplacement d'Alain Michel.

Tout d'abord, je tiens à remercier ce dernier pour le travail accompli à ce poste pendant de nombreuses années. Dévoué à la cause de la Garde d'Honneur, il s'est investi sans compter au profit de tous. Avec l'accord du président de l'association et du secrétaire général, il gardera à sa charge la gestion de la Garde d'Honneur dont il sera le président.

Pour cette année, quels sont les points d'intérêt à connaître ?

1 La fermeture du musée

Beaucoup d'entre vous nous posent la question concernant le rachat du musée situé sur le site. Bien que disposant d'un droit de préemption (priorité accordée à une personne publique ou privée pour acheter un bien immobilier avant tout autre acheteur), l'association n'est pas en mesure d'acheter non seulement le musée mais aussi les collections qui malheureusement seront vendues et dispersées par le propriétaire.

2 L'Abri des Visiteurs

Concernant l'Abri des visiteurs nommé actuellement par le gérant « L'Estaminet de Lorette », le bail en cours se termine fin septembre et n'est pas renouvelé. Les locaux vont faire l'objet d'aménagements et seront fermés pour une durée indéterminée. Rassurez-vous, le restaurant perdurera mais il faut revoir auparavant divers aspects du concept, les clauses du bail et réaliser également certains travaux.

3 Le centenaire de la Garde d'Honneur

La Garde d'Honneur a été officiellement créée le 9 juillet 1927. 2027 est donc, tout naturellement l'année de son centenaire. Le centre de gravité de 2027 portera sur l'organisation de cette commémoration. Des événements se dérouleront tout au long de l'année 2027 afin de faire connaître un peu plus l'association et ses buts. Une exposition sera montée, un concert sera donné, un concours d'œuvres artistiques sera lancé auprès de lycées professionnels, une cérémonie rassemblant l'ensemble de la Garde d'Honneur sera organisée sur le site...

4 Le rayonnement de l'association

Il nous faut : honorer, se souvenir, perpétuer et transmettre afin de ne pas laisser l'oubli s'installer. Soyons fidèle à notre devise : SERVIR.

Je me permets quelques conseils:

- Respecter les horaires d'ouverture et de fermeture ;
- Aller aux contacts des visiteurs ;
- Sachez renseigner et répondre aux questions, pour cela, il n'y a pas de secret, il vous faut connaître le site et son histoire ;
- Sachez rechercher une tombe, des visiteurs traversent le pays pour se recueillir sur une stèle. Il ne faut pas les décevoir ;
- Participez aux différentes cérémonies et représentez l'association dans vos villes, bourgs et villages avec les scolaires et les associations patriotiques ;
- Soyez fier d'appartenir à cette magnifique association et d'y être « Garde d'Honneur ». Aucune autre nécropole sur le territoire national ne dispose d'une telle structure.

Merci de la confiance que vous m'accordez. J'aurai le plaisir de vous saluer lors de la réunion d'assemblée annuelle de votre groupe.

Bien cordialement

Le secrétaire général
Sylvain VASSEUR

46^{ème} Anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu d'Indochine

le lundi 8 juin 2026

Comme chaque année, dès 9h45 les porte-drapeaux et les gardes d'Honneur étaient présents à l'entrée principale de la Nécropole pour la célébration du 46^{ème} anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu d'Indochine.



A 10h15, Monsieur **Philippe VANTORRE**, Maire d'Ablain-Saint-Nazaire, Monsieur le Général (2S) **Martin RENARD**, Président de l'Association et Monsieur **Alain MICHEL**, Président de la Garde d'Honneur ont accueilli les autorités civiles et Militaires à l'entrée principale de la Nécropole.



Le cortège composé des porte-drapeaux, encadrés par Monsieur **Pierre VIENNE** Chef de groupe N°12 aidé de Monsieur **Patrick BACOT**, chef de groupe N°20 et dirigés par Monsieur **Didier LEFEBVRE** Chef de groupe N°22, des autorités et des Gardes d'Honneur, s'est dirigé ensuite vers la chapelle pour la messe des Morts pour la France en Indochine.

Un peu d'Histoire :

La guerre d'Indochine s'est déroulée du 19 décembre 1946 au 21 juillet 1954.

Dates clés du conflit :

9 mars 1945 : Coup de force japonais et fin de l'administration française en Indochine.

2 septembre 1945 : Proclamation de l'indépendance du Vietnam par Hô Chi Minh.

19 décembre 1946 : Début officiel de la guerre lors de la bataille de Hanoï.

7 mai 1954 : Chute du camp retranché de Dien Bien Phu.

21 juillet 1954 : Fin des combats avec la signature des accords de Genève.

Total des Morts pour la France dans ce conflit : Environ 83300 militaires.



Accueil des drapeaux et des participants à l'entrée de la Chapelle par l'abbé Jean-Marie REVERSE.



Pendant la messe.

La messe célébrée par l'abbé **Jean-Marie REVERSE** terminée, le défilé s'est reformé pour se rendre devant l'Ossuaire de la Tour Lanterne pour la cérémonie annuelle organisée par la Garde d'Honneur.



La cérémonie s'est déroulée en présence de :

- Madame **Sandra GUTHLEBEN**, Sous-préfète de Lens représentant Monsieur **François-Xavier LAUCH**, préfet du Pas-de-Calais,
- Monsieur le Commandant **Frédéric LAFON** Délégué Militaire Départemental adjoint du Pas-de-Calais,
- Monsieur **Philippe VANTORRE**, maire de la commune d'Ablain-Saint-Nazaire,
- Monsieur le Général de division (2S) **Martin RENARD**, Président de l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette et la Garde d'Honneur de l'Ossuaire,
- Monsieur le lieutenant-colonel **Allan CLECY**, commandant adjoint de la compagnie de Gendarmerie Mobile d'Arras,
- Monsieur l'adjudant-chef **DALLE**, adjoint du commandant de la brigade de Vimy représentant la Gendarmerie Nationale,
- Madame **Cathy APOURCEAU**, sénatrice du Pas-de-Calais,
- Monsieur **François LEMAIRE**, Vice-président conseil départemental, Maire de Bully-les-Mines, représentant Monsieur **Jean-Claude LEROY**,
- Madame **Fanny BOURDET**, Directrice départementale de l'ONaCVG du Pas-de-Calais,
- Monsieur **Nassim AMAJOUD**, Conseiller Municipal délégué aux affaires Patriotiques et Militaires, Correspondant Défense,
- Monsieur **François GILLES**, président des Anciens Combattants de l'Union Française,
- Monsieur **Jean-François CHEMINANT**, Président de l'Association AC-PG du Pas-de-Calais,
- Des anciens combattants d'Indochine,
- Des représentants des différentes associations patriotiques du Pas-de-Calais,
- Des élus locaux,
- De Monsieur **Alain MICHEL**, Président de la Garde d'Honneur de l'Ossuaire, avec la participation des drapeaux des groupes de la Garde d'Honneur, des Gardes d'Honneur de l'Ossuaire de Notre-Dame de Lorette.



A la suite d'un problème technique du matériel de sonorisation de l'Association, Monsieur **Sylvain VASSEUR**, maitre de cérémonie, administrateur, vice-président, secrétaire général de l'association du Monument de Notre-Dame de Lorette a invité Madame **Sandra GUTHLEBEN**, Sous-préfète de Lens à faire la lecture du message officiel pour la journée du 8 juin sans micro.

La cérémonie s'est poursuivie par le traditionnel dépôt de gerbes de : Monsieur Martin RENARD, suivi du père Jean-Paul ARGOUARC'H, de Monsieur Jean-François CHEMINANT, Monsieur François GILLES, Monsieur Nassim AMAJOU, Monsieur François LEMAIRE, Madame Cathy APOURCEAU, Monsieur Philippe VANTORRE et pour terminer, Madame Sandra GUTHLEBEN.



Toutes les gerbes ont été déposées, les drapeaux pendant la minute de silence.

Vint ensuite le ravivage de la flamme du souvenir par Monsieur le Maire d'Ablain-Saint-Nazaire, Madame la Sous-préfète, Monsieur le Président de l'association du Monument de Notre-Dame de Lorette.

Pour terminer cette première cérémonie, la sonnerie aux Morts, la minute de recueillement et la Marseillaise reprise *a capella* par l'ensemble des participants.

Pendant que les porte-drapeaux se mettaient en place, les autorités se sont rendues à l'Ossuaire de la Tour Lanterne pour se recueillir devant le cercueil du soldat inconnu d'Indochine, signer le livre d'Or et poser pour la photo souvenir sur les marches de l'Ossuaire.



Les participants composés de personnalités civiles et militaires ainsi que les Gardes d'Honneur, précédés des porte-drapeaux, se sont dirigés en défilé vers le carré musulman pour le traditionnel hommage aux combattants français « musulman et israélite » de la première guerre mondiale.

Avant le moment de recueillement une gerbe de fleurs a été déposée par Monsieur **François GILLES**, président des Anciens Combattants de l'Union

Française, accompagné de Madame **Sandra GUTHLEBEN**, Sous-préfète de Lens, sur la tombe prise au hasard d'un soldat français musulman, **CHEMOUFI Said Ben Mohamed** soldat au 5° R.T. mort pour la France. 1er lieu d'inhumation à Carency, date du décès et date d'inhumation à Notre-Dame de Lorette inconnue.



La cérémonie terminée, les autorités ont remercié les porte-drapeaux et toutes les personnes présentes à la sortie ouest de la nécropole.



Hommage aux soldats musulmans Morts pour la France Inhumés à Notre-Dame de Lorette

Le 11 juin 2026

La Nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette a accueilli les aumôniers militaires musulmans réunis dans le cadre de leurs Journées d'études annuelles, qui avaient lieu, cette année, à Lille.



Une cérémonie militaire et culturelle s'est déroulée en hommage aux soldats musulmans tombés pour la France.

En présence :

- du Commandant **Eric FINET**, Délégué Militaire Départemental du Pas-de-Calais,
- du Président de la Garde d'Honneur, Alain MICHEL
- du drapeau de l'Association et des drapeaux des groupes
- des Chefs de Groupe et des Gardes d'Honneur.



L'aumônier militaire **Kamel DRIQUECH**, aumônier musulman de la Base de défense de Lille, avait organisé leur venue sur le site.

Sous la direction de l'aumônier en chef **Nadir MEHIDI**, directeur de l'aumônerie musulmane des Armées et la supervision de l'aumônier de zone de défense et de sécurité Ile-de-France **Abdelatif BENZELLIF**, accompagné des aumôniers représentants chaque région de France, cette commémoration a débuté par un dépôt de gerbe, un ravivage de la flamme et un hommage aux morts.

Après l'hommage aux morts, les 21 aumôniers musulmans se rendirent au Carré des troupes coloniales où ils firent la prière rituelle.



Visite de Madame la Directrice Générale de l'ONaCVG et de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Le mercredi 24 juin 2026, le préfet du Pas-de-Calais Monsieur **François-Xavier LAUCH** et la Directrice Générale de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre, Madame **Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS** étaient en visite sur le site de la Nécropole Nationale de Notre-Dame de Lorette.



La présentation à l'entrée principale sur les combats d'Artois et sur le site de la nécropole était faite par Monsieur Eric LADEN, référent régional Mémoire de l'ONaCVG accompagné de Madame Fanny BOURDET, Directrice de l'ONaCVG du Pas-de-Calais, de Monsieur Alain MICHEL, Président de la Garde d'Honneur, Monsieur Sylvain VASSEUR Secrétaire Général, Vice-président et Monsieur Philippe HERMANT, Administrateur de l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette.

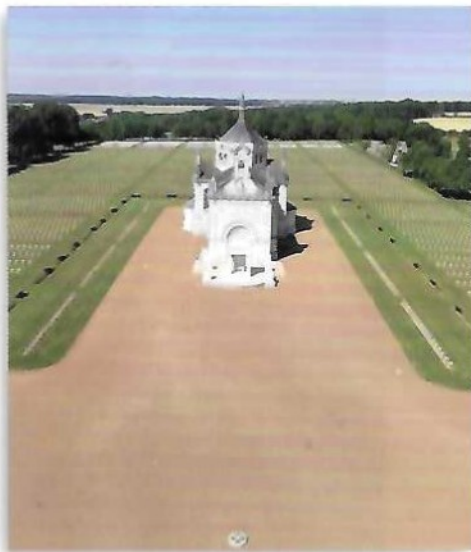
Les autorités ont visité ensuite le site, la chapelle et la tour Lanterne en passant par les carrés musulmans.



La délégation a été autorisée à monter au sommet de la tour et a pu descendre dans la crypte où un moment de recueillement a été respecté.

La visite s'est terminée par un passage dans la salle d'Honneur puis dans les bureaux de l'association pour un échange sur les missions de l'association et de la

garde d'Honneur de l'Ossuaire ainsi que sur le devenir du site.



La Ministre des Anciens Combattants du Canada

Le 30 juin 2026 à Notre-Dame de Lorette

Le mardi 30 juin 2026, sur le site de la Nécropole de Notre-Dame de Lorette, le Président de la Garde d'Honneur **Alain MICHEL**, le Secrétaire Général **Sylvain VASSEUR** et le Secrétaire Général Adjoint **Emmanuel DELPIERRE** ont accueilli pour une visite officielle **M^{me} Jill McKNIGHT**, Ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense Nationale du Canada.

En présence de :

- Monsieur le Commandant **Eric FINET**, DMD du Pas-de-Calais,
- Monsieur **Philippe VANTORRE**, Maire d'Ablain-Saint-Nazaire,
- Madame **Fanny BOURDET**, Directrice de l'ONaCVG du Pas-de-Calais,
- Madame **Mady DORCHIES-BRILLON**, Conseillère régionale,
- et un guide interprète de l'Office du tourisme d'Arras.

La délégation canadienne a pu visiter l'ensemble du site, la Tour Lanterne, la Chapelle et l'Anneau de la Mémoire où la ministre s'est recueillie devant le nom de son aïeul tué dans la région des Hauts-de-France lors du premier conflit mondial.

La ministre s'est vu remettre en souvenir de son passage sur le site, des mains du président, la médaille du centenaire des combats d'Artois.



Soldat Alexandre VILLEDIEU

19 octobre 2025
Groupe N° 09 de Bully-les-Mines



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **VILLEDIEU**
 Prénoms *Joseph Marie Joseph*
 Grade *Soldat*
 Corps *Régiment d'Infanterie de ligne*
 N° *01511* au Corps. — Cl. *406*
 Matricule. *530* au Recrutement *Rhin*
 Mort pour la France le *8 octobre 1915*
 à *Loos (Nord)*
 Genre de mort *En action*

Né le *22 mai 1886*
 à *Eyren* Département *Rhône*
 Ancienneté (si Paris et Lyon) *5 ans*
 à défaut rue et N°

Jugement rendu le *12 décembre 1915*
 par le Tribunal de *Eyren*
 ou Jugement transcrit le *12 décembre 1915*
 à *Loos (Nord)*
 N° du registre état civil

309-708-1022. (2013)

Le dimanche 19 octobre 2025, l'association « Loos sur les traces de la Grande Guerre » avec quelques porte-drapeaux et les Gardes d'Honneur du groupe de Bully-les-Mines ont rendu un vibrant hommage au soldat **Alexandre VILLEDIEU**, mort pour la France le 8 octobre 1915, lors des combats d'Artois et qui repose dans la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette.

Une cérémonie solennelle, organisée à l'initiative de M. **Gilbert DELAFORGE**, membre de cette association mais également Garde d'Honneur au groupe N° 9 de Bully-les-Mines, a permis de rappeler le destin remarquable de ce soldat dont la dépouille fut retrouvée en 1996, à Loos-en-Gohelle. Parmi les objets découverts près du corps, figurait son stylo-plume Waterman qui, incroyable symbole du temps suspendu, fonctionnait encore, avec son encre d'origine, après 81 ans passés sous terre avec lui...

A travers cet hommage particulier, l'association a voulu honorer tous les soldats tombés durant la Grande Guerre, en Artois ou sur les nombreux champs de bataille, afin d'entretenir notre devoir sacré de Mémoire.

Le musée « Alexandre Villedieu » est à découvrir 1, place de la République à Loos-en-Gohelle.



Le destin singulier d'Alexandre VILLEDIEU

Né à Lyon, le 22 mai 1886, **Alexandre VILLEDIEU** vit à Ecully (département du Rhône) avec sa mère et son frère, lorsque la guerre éclate en 1914. Il est célibataire et exerce le métier de fleuriste.

Son frère Pierre parti au front avec le 35^{ème} R.I., sera tué à Berry au Bac dans l'Aisne le 22 novembre 1914, à l'âge de 27 ans,

Alexandre est incorporé à son tour au 5^{ème} R.I.C. (Régiment d'Infanterie Coloniale), en février 1915, puis au 1^{er} R.C.M. (régiment colonial de marche). Il disparaît six mois plus tard, le 8 octobre 1915, à Loos-en-Gohelle, dans le Pas-de-Calais. Son corps n'est pas retrouvé et son décès n'est officiellement reconnu qu'en 1921.

Au journal officiel d'Ecully, daté du 4 janvier 1923, est inscrit que le soldat **Alexandre VILLEDIEU** reçoit, à titre posthume, la Croix de guerre avec étoile de bronze, avec la mention : « Soldat courageux et dévoué, tombé en brave face à l'ennemi, en faisant vaillamment son devoir ».

Ce n'est qu'en 1996 qu'un agriculteur de Loos-en-Gohelle découvre ses restes, identifiés grâce à sa plaque d'identité au nom de **VILLEDIEU**, sur laquelle on pouvait deviner le prénom : Alexandre. A la suite de cette découverte, des recherches ont été entreprises par l'association « Loos sur les traces de la Grande Guerre ». Un appel sera même lancé dans le journal « Le Progrès » du 12 novembre 1996 pour tenter

de retrouver ses descendants, mais en vain...

La dépouille d'**Alexandre VILLEDIEU** repose désormais dans la nécropole nationale de Notre Dame de Lorette.

Gilbert DELAFORGE

Garde d'Honneur groupe N° 9 de Bully-les-Mines



Bilan de fréquentation d'Avril à Juin 2026

sur la Nécropole de N.D. de Lorette :

Au cours de la période d'avril à juin 2026, la Nécropole a enregistré une fréquentation totale de 29 621 Visiteurs. La répartition des publics accueillis est la suivante :

18 081 Visiteurs individuels, représentant 61,4 % de la fréquentation totale,
4 998 Visiteurs en groupes, soit 16,87 % de la même fréquentation totale,
et **6 542 Visiteurs scolaires**, représentant 22,09 % du nombre de visites, l'ensemble reçu sur le site, par la Garde d'Honneur.

Les visiteurs individuels constituent la majorité du public accueilli, avec près des deux tiers de la fréquentation totale. Ce volume traduit une fréquentation importante de personnes se présentant de manière autonome, dans le cadre d'une démarche de découverte historique, de recueillement ou de mémoire.

La fréquentation des groupes représente 16,87 % du total, avec 4 998 personnes accueillies. Cette proportion confirme la place des visites organisées dans la fréquentation globale sur la Nécropole, par des associations et des groupes constitués qui organisent des déplacements sur les lieux de mémoire.

La part des Visiteurs scolaires qui s'élève à 22,09 % apparaît particulièrement significative. Elle témoigne de la valeur pédagogique de la Nécropole. Avec 6 542 Visiteurs, le public scolaire représente plus d'un visiteur sur cinq, au cours d'actions de transmission de la mémoire, ainsi que dans la sensibilisation des jeunes générations à l'histoire de la Première Guerre Mondiale, plus précisément aux enjeux que constitue, de nos jours, ce devoir de mémoire.

Au total, **29 621 personnes** se sont présentées à la Nécropole sur la période considérée. La structure de cette fréquentation met en évidence un public largement composé de visiteurs individuels, complétée par une fréquentation collective et scolaire importante. Ces profils de visiteurs varient et diffèrent en fonction de la période et au cours de l'année.

Ces données confirment ainsi l'attractivité et le rayonnement de Notre Dame de Lorette, en tant que site historique et pédagogique majeur, structuré, qui permet de répondre aux attentes de chacun, que l'on y vienne en visiteur individuel, groupé ou scolaire.

La diversité des publics constitue également un indicateur sur la capacité du site à répondre à différents usages : visite personnelle et recueillement, découverte patrimoniale en groupe et/ou en démarche pédagogique. Elle nécessite dans le cadre de cette diversité, de maintenir une organisation adaptée, notamment en matière d'accueil et d'information.

À la demande de l'ONaCVG, ce bilan a été réalisé en rapport avec les annotations des responsables de journée, inscrites, jour par jour sur le Diaire. C. WOJCIECHOWSKI, Administrateur, Garde d'Honneur, groupe N° 13 Hersin.

Rappel sur les horaires du Tour de garde

Pour répondre à la question des horaires de travail de la Garde d'Honneur de l'ossuaire de Notre-Dame de Lorette, il est nécessaire de préciser certains points.

1) les horaires adaptables selon la volonté des responsables de jour n'ont pas lieu d'être.

2) Il n'y a pas eu de modifications sur les horaires adoptées lors des différentes réunions du conseil d'administration.

3) Une convention de partenariat pour la gestion et la valorisation de la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette a été établie entre l'ONAcVG et l'association du monument.

Dans son article 3.1, il est stipulé que :

« Comme toutes les nécropoles nationales, le site de Notre-Dame de Lorette est un lieu ouvert de recueillement et de souvenir pour à tous.

L'accès au site est possible, y compris dimanches et jours fériés.

Pour la chapelle et la tour lanterne, les conditions d'accès sont particulières. Les Gardes d'Honneurs assurent l'ouverture et la fermeture de la chapelle et de la tour lanterne du 1^{er} mars au 30 novembre aux horaires suivants :

- de 09h00 à 16h30 en mars ;*
- de 09h00 à 17h30 en avril et mai ;*
- de 09h00 à 18h30 en juin, juillet et août ;*
- de 09h00 à 17h30 en septembre ;*
- de 09h00 à 16h30 en octobre et novembre.*

En dehors de ces dates, la chapelle et la tour lanterne sont fermées au public. »

Attention, même si la journée de garde est terminée le public peut toujours entrer sur le site car la nécropole reste un lieu ouvert de recueillement et de souvenir.

Autre rappel :

Le **service de garde est ininterrompu** même pendant la pause méridienne. Le responsable de jour doit savoir manager son équipe afin d'avoir une permanence à la chapelle et à la tour lanterne.

En laissant les bâtiments sans surveillance, cela sera considéré comme un abandon de poste et la radiation des impliqués sera demandée au chef de groupe.

DON ET LEGS

L'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette, fondé en 1920 est reconnue d'utilité publique depuis le 06/11/1963, J.O. du 08/11/1963, sa devise :

« SERVIR les Morts pour la FRANCE »

et particulièrement ceux des sanglantes batailles de l'Artois (1914-1915)

L'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette et de la Garde d'Honneur de l'Ossuaire a pour but d'entretenir le devoir de mémoire sur le site de la Nécropole de Notre-Dame de Lorette afin de perpétuer le souvenir des batailles de l'Artois, d'honorer les soldats tombés au cours de celles-ci, de permettre à leurs familles de se recueillir sur leurs sépultures et de guider les visiteurs au sein de la nécropole. En outre, de manière plus générale, elle s'attache à entretenir la mémoire et honorer les victimes civiles ou militaires d'un conflit qui a vu nombre d'habitants de la région mobilisés, réquisitionnés ou même emprisonnés de part et d'autre du front pendant plus de quatre ans.

Propriétaire d'un patrimoine, elle joue un rôle non négligeable dans l'entretien et l'aménagement de la Colline de Lorette, tout en facilitant la visite.

Elle met en œuvre toutes les actions de communication, notamment à but éducatif et culturel, destinées à la réalisation de cette action de mémoire.

L'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette a constitué, auprès des reliques des morts qui reposent sous la Tour Lanterne et dans les Ossuaires, une garde d'honneur quotidienne montée par les adhérents ; anciens combattants, ascendants, descendants et toutes les personnes volontaires dans la mission du devoir de mémoire et habitant la région.

L'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette finance ces actions grâce à ces membres adhérents et donateurs. Grâce à leurs soutiens, elle poursuit inlassablement son œuvre.

Nous remercions par avance de votre générosité

Legs, don d'argent, donations de biens, assurance-vie.

Reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez pour les dons d'argent d'une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Pour plus d'informations sur les diverses modalités de transmission de votre patrimoine à notre association,

Contact et adresses :

Monsieur le Trésorier

Association du Monument de Notre-Dame de Lorette

1 HAMEAU de LORETTE - 62153 ABLAIN-SAINT-NAZAIRE

amndgh.lorette@orange.fr

BULLETIN D'ADHESION 2026

ASSOCIATION DU MONUMENT DE NOTRE-DAME DE LORETTE
ET DE LA GARDE D'HONNEUR DE L'OSSUAIRE

Œuvre de Guerre, reconnue d'utilité publique (Décret du 6 - 11 - 1963)
Secrétariat : 1 HAMEAU DE LORETTE - 62153 ABLAIN-SAINT-NAZAIRE

Téléphone : 03 21 29 30 62 (lundi après-midi)
amndgh.lorette@orange.fr

Pages Facebook : Notre-Dame de Lorette Association du Monument

Je soussigné(e) Nom, Prénom

Adresse

Code postal : Ville :

Profession

Date et lieu de Naissance / /

N° Téléphone :

Courriel :

- J'adhère comme **Membre Associé à compter de 2026**, je règle la cotisation qui comprend également l'abonnement à l'Echo, pour un total annuel de : **20€**.

- Auquel j'ajoute un don de : €.

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon les dispositions de la loi du 6 janvier 1978. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association ».

☐ J'accepte ou ☐ Je n'accepte pas

que mes coordonnées puissent être cédées à des partenaires commerciaux.

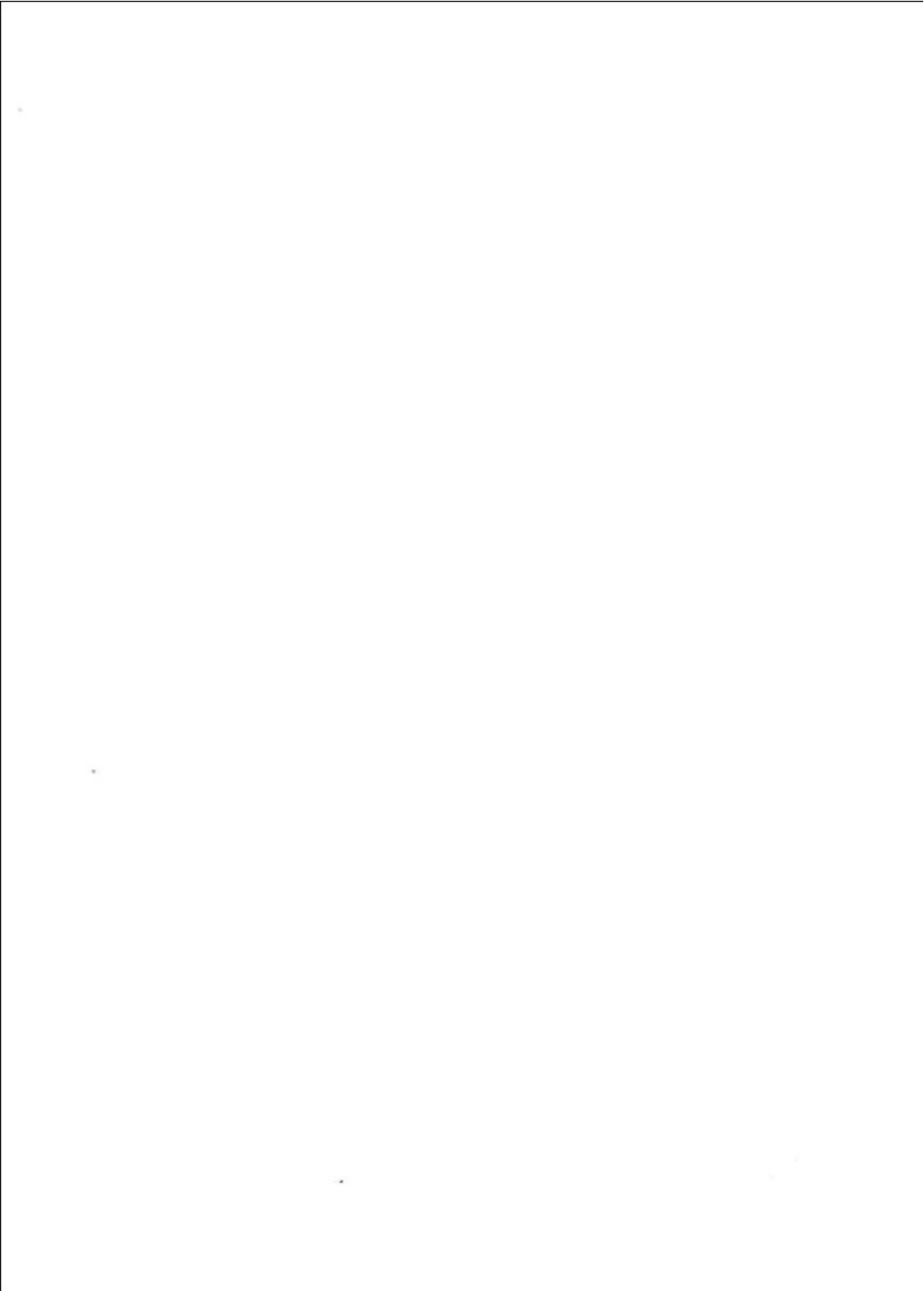
A le / / 20

Signature :

Chèque libellé à l'ordre de :

**Secrétariat de l'Association du
Monument de N-D Lorette**

ce bulletin n'est pas pris en compte
pour l'inscription comme Garde d'Honneur





<http://www.association-du-monument-de-notre-dame-de-lorette.e-monsite.com>
Pages Facebook : Notre-Dame de Lorette Association du Monument